



En Bolivie, parler de «coup d'État» suffit pour être accusé de sédition et poursuivi par la justice

Par [Alex Anfruns](#) et [Gustavo Torrico](#)

Mondialisation.ca, 30 décembre 2019

[Le site d'Alex Anfruns](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#)

En Bolivie, il faut faire attention à ce que l'on dit et à ce que l'on fait, si on ne veut pas qu'un juge vous accuse de « sédition et de terrorisme » et vous mette derrière les barreaux. Ce fut récemment le cas des journalistes argentins qui s'étaient rendus dans le pays pour informer sur les massacres. Mais cette accusation touche aussi ceux que les médias ont pris pour cible. C'est le cas de l'ex-député et ex-vice-ministre du Gouvernement, actuellement membre de l'Assemblée Gustavo Torrico qui, à travers un entretien à distance Paris-La Paz, donne pratiquement pour une certitude son arrestation imminente.

En effet, depuis le coup d'Etat du 10 novembre, les événements ressemblent à une tornade qui emporte tout sur son passage. Le régime s'appuie sur une machinerie de propagande médiatique combinée à des actions judiciaires d'arrestations préventives contre tous ceux qui ont fait partie des Gouvernements d'Evo Morales. En 14 ans de processus de changement comptant sur un large soutien du peuple, la liste peut être longue... Et le régime d'Añez ne chôme pas pendant les fêtes de Noël.

Les accusations de « sédition, de terrorisme et de financement du terrorisme » contre Evo Morales, le ministre de la Présidence Juan Ramón Quintana ou le député de La Paz Gustavo Torrico, reposent sur des déclarations tronquées et sorties de leur contexte. La CIDH a déclaré qu'en Bolivie, « il n'y a pas de garantie de l'indépendance de la Justice. » C'est pourquoi il fait écouter les voix de ceux qui, depuis la Bolivie, nous expliquent l'évolution sociale et politique depuis le coup d'État.

Alex Anfruns : Comment avez-vous vécu personnellement le coup d'État ?

Gustavo Torrico : Ça a été une expérience traumatisante. Tout a commencé avec l'émeute de la police qui a retiré sa protection à la place Murillo, laissant les centres du pouvoir que sont le Palais et le siège de l'Assemblée Plurinationale, qui jusqu'au vendredi étaient dans le périmètre protégé par la police, sans aucune protection. S'y trouvaient les mouvements sociaux proches du Gouvernement d'Evo Morales. Déjà informé qu'une mutinerie allait se produire et pour éviter un affrontement entre deux groupes de civils, ce qui aurait eu des effets catastrophiques, le Président a demandé le retrait de ses soutiens. La veille, l'armée qui a fait savoir que la rébellion était totalement sous contrôle, avait « suggéré » que le président devait démissionner.

Il y a eu de multiples menaces et agressions contre des membres de votre parti et des représentants des institutions. Quels ont été les acteurs principaux ?

C'est exact. Il y a eu une chasse aux dirigeants sociaux et des dirigeants politiques. Le cas le plus emblématique a été celui de Gerardo García, l'actuel vice-président du MAS qui a été emprisonné à San Pedro pour les délits à la mode : « sédition, terrorisme et financement du terrorisme. »

Le paradoxe, c'est que des groupes paramilitaires qui se cachaient derrière des comités de « résistance » avec la protection de la police ont été les acteurs principaux des vexations contre les citoyens d'aspect indien, les qualifiant de partisans du MAS. Il est arrivé la même chose avec l'armée, qui a permis à ces paramilitaires d'être le fer de lance de leurs opérations.

Dans une situation tellement inhabituelle, quelles ont été les activités politiques des députés du MAS pendant ce dernier mois et demi ?

Les députés ont eu, pour la plupart, une attitude assez soumise à la force déployée par les groupes paramilitaires qui, jusqu'à aujourd'hui, forment un rempart devant les portes de l'Assemblée pour les offenser physiquement et verbalement. Ils sont protégés par les forces de police qui regardent ailleurs. Pire même, elles leur permettent même d'y entrer.

Pouvez-vous citer les changements les plus significatifs réalisés par le gouvernement d'Añez?

Malgré le mandat de la Constitution qui ne l'habilite qu'à organiser des élections, il se consacre à s'approprier l'appareil d'État comme s'il avait été élu pour tout un mandat. Il a renoué les relations avec le Gouvernement sioniste d'Israël et avec les États-Unis, pays avec lequel il y a eu un échange d'ambassadeurs. Des médecins cubains qui apportaient leur collaboration ont été expulsés. D'autre part, il a cherché à montrer le Gouvernement d'Evo comme le pire que ce pays ait eu.

Les personnes qui dénonçaient le coup d'État ont été harcelées, c'en est même arrivé à affecter le travail des journalistes et du Défenseur du Peuple. Que pouvez-vous nous dire à propos du climat de persécution politique qui règne dans le pays ?

Parler de « coup d'État, d'usurpation du pouvoir » est directement qualifié de « sédition, ou de terrorisme. » On a chassé des ondes Telesur et RT, ainsi que plus de 57 radios communautaires et instauré presque une seule chaîne de radio et de télévision à laquelle les membres du MAS ne participent pratiquement pas.

On crucifie nos représentants avant même qu'ils ne soient envoyés devant les tribunaux. Les paramilitaires violent des bureaux de l'État avec la protection de la police pour obliger les fonctionnaires et les autorités à démissionner. On arrête n'importe quelle personne qui a été fonctionnaire, des secrétaires au personnel accompagnant...

Les médias ont déchaîné une campagne très agressive contre vous. De quoi vous accuse-t-on concrètement et dans quel contexte se sont produits ces faits ou ces déclarations ?

Le journal El Diario a titré « Torrico menace de mort les jeunes » en sortant de son contexte intentionnellement une de mes interventions dans une émission radio-télévisée intitulée « Polémique » où je m'adressais aux parents pour qu'ils prennent soin de leurs fils et leurs filles qui affrontaient la police¹. Cet extrait a fait le tour du monde dans tous les médias, mais aucun n'a demandé un éclaircissement de ma part. C'est à cause de ce comportement

intentionnel de la presse que je suis persécuté et accusé de « sédition, de terrorisme et de financement du terrorisme... »

Pour ma part, j'ai comparu en signalant un domicile particulier et un domicile pour le procès devant le procureur le lundi 23 décembre mais le procureur n'a pas daigné en tenir compte. Au lieu de cela, il a émis une citation à comparaître qui a été laissée dans un autre immeuble dans un autre quartier et par conséquent, je n'en ai pas eu connaissance. Maintenant, le procureur dit qu'il a émis un mandat d'arrêt contre moi sans prendre en considération le fait qu'en tant que membre de l'Assemblée, je jouis de l'immunité : je ne peux pas être arrêté ni poursuivi au pénal pour mes déclarations, mes opinions, etc... pendant mon mandat et même après : Art. 151 et 152 de la Constitution Politique de l'État.

En tenant compte de la situation actuelle, que pensez-vous de l'éventualité de nouvelles élections en Bolivie?

Personnellement, je pense qu'avoir des élections avec un MAS renforcé ne les arrange pas. De sorte qu'il leur reste deux possibilités pour poursuivre ce désir d'usurpation du pouvoir au peuple et de mise en place d'un nouveau néolibéralisme.

La première, c'est d'essayer de nous enlever le sigle pour éliminer notre personnalité juridique, mais ils savent que ça aurait des conséquences néfastes. Et s'ils n'arrivent pas, en se sentant vaincus, la seconde, c'est d'essayer de ne pas reconnaître les résultats, donc de revenir à leur plan original : la balkanisation de l'État.

Twitter : [@AlexAnfruns](#)

Paris - La Paz, 27 novembre 2019

La source originale de cet article est [Le site d'Alex Anfruns](#)
Copyright © [Alex Anfruns](#) et [Gustavo Torrico](#), [Le site d'Alex Anfruns](#), 2019

Articles Par : [Alex Anfruns](#) et
[Gustavo Torrico](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca